

VIVRE LOCHES

Les élus de la liste Vivre Loches :

Jean-Marie BEFFARA
Catherine VIZERIE-ROLLET
André SEHMER
Isabelle PERRIN
Roland MALJEAN
Françoise MANDEN

Pour nous contacter :

5, rue Quintefol
37 600 Loches

Le Blog des socialistes du Lochois

[http://
psloches.blogspot.com](http://psloches.blogspot.com)

Espace de débat et
d'information sur l'actualité
politique locale mais aussi
nationale. N'hésitez pas à y
déposer vos questions et
commentaires.

mars 2008 - mars 2009

Un an de mandat.

Lors de la campagne électorale nous nous sommes engagés à vous rendre compte régulièrement. Élus aujourd'hui dans la minorité municipale, nous souhaitons à travers ce premier document vous faire part de nos propositions et de notre analyse de l'action conduite par la majorité. J'ai également souhaité à cette occasion pour rappeler quelques réalisations du Conseil régional.

Alors que notre pays et le monde entier sont confrontés à une crise financière, économique, sociale sans précédent, alors que les analystes de tous bords estiment que cette crise doit nous conduire à renforcer les mécanismes de régulation et d'intervention de la puissance publique. Le maire de Loches poursuit sa gestion ultra-libérale de la ville. Moins de fonctionnaires, moins de services, ne pas intervenir plus pour aider des lochois en difficulté, telles sont les options que le premier magistrat a défendu lors de la présentation du budget de la ville.

Nous continuerons à agir pour que la ville s'engage avec détermination pour soutenir tous les habitants dans cette période difficile. Nous ferons des propositions en ce sens à l'occasion de la présentation du budget supplémentaire.

Jean-Marie BEFFARA
Conseiller régional
Conseiller municipal





BUDGET

Le budget 2009 de la ville de Loches, comme pour l'ensemble des collectivités locales, est fortement contraint par la stagnation voire même la baisse des dotations de l'Etat. Par ailleurs, la conjoncture économique et la crise qui touche fortement le marché de l'immobilier conduisent à anticiper une baisse des recettes notamment celles liées à la perception des droits de mutation par la commune de Loches.

Pour faire face à ces contraintes, le Maire a choisi de contenir au maximum les dépenses notamment en matière de charges de personnel et envisage de réduire les subventions aux associations de 10%.

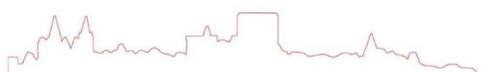
Nous avons dénoncé ce choix qui, en période de récession économique, aura pour conséquences :

- **de diminuer le nombre d'emplois au sein des services municipaux** (en ne remplaçant pas les départs en retraite),
- **de réduire les services** offerts à la population,
- **d'aggraver la situation de nombreuses associations** qui toute l'année s'engagent pour permettre aux Lochois de pratiquer des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Néanmoins, certaines dépenses échappent à la rigueur imposée, notamment l'enveloppe réservée aux « fêtes et cérémonies » qui passe de 175 000 € en 2008 à 240 000 € en 2009 (+37%) et celle des « catalogues et imprimés » qui passe de 37 700 € en 2008 à 56 600 € en 2009 (+50%)

En matière d'investissements, nous partageons avec la majorité la volonté de maintenir, malgré la crise, un niveau d'investissements élevé, les investissements publics contribuant largement à soutenir l'activité des entreprises locales.

Par contre, nous avons regretté les choix qui ont été faits et qui n'accordent pas assez de moyens pour l'amélioration de la voirie notamment dans les écarts. L'amélioration de la circulation et de la sécurité de tous les usagers, piétons, poussettes, cyclistes, dans tous les quartiers de la ville doit être selon nous une priorité. Il y a urgence pour agir notamment aux Petites maisons, mais aussi rue de la Gaieté, rue porte Poitevine, rue Quintefol ou encore Fosse Courtoise ou à Neuville par exemple. Il en va de la qualité de vie des habitants et de la sécurité des riverains. Mais il est vrai que ces lieux ne sont pas fréquentés par les touristes et ne sont donc pas prioritaires aux yeux de la majorité.



Nous avons Proposé

Pour les jeunes:

Nous avons, à plusieurs reprises, demandé la création d'un Conseil Municipal des Jeunes à LOCHES. Le maire et son adjointe, chargée de la jeunesse ont choisi de camper sur une position de refus, sans pour autant être capables de la justifier si ce n'est de dire que les jeunes ne sont pas en capacité de s'engager dans le temps et qu'ils ne pourraient donc pas participer aux travaux d'un conseil municipal des jeunes. L'éducation de la jeunesse à la citoyenneté ne serait-elle pas de mise à Loches ? Les jeunes lochois sont-ils si différents de tous les jeunes des nombreuses villes qui aujourd'hui font vivre des conseils municipaux de jeunes ?

Pour les finances de la ville:

Plusieurs chemins ruraux, inutilisés ont été vendus pour l'euro symbolique aux propriétaires riverains. Nous nous sommes opposés au principe de la vente pour l'euro symbolique. Ces surfaces, parfois plusieurs centaines de m², seront ensuite ajoutées à la surface totale de la parcelle et seront donc valorisées par les propriétaires au prix du m² de la dite parcelle. Ce procédé ne nous semble pas juste. Les quelques milliers d'euros qu'auraient rapportés la vente de ces parcelles auraient sans doute permis de réaliser quelques travaux de voirie supplémentaires.

Pour l'emploi:

Alors que le Lochois enregistre la plus forte détérioration de l'emploi du département avec sur 1 an, une hausse de 16% du nombre des demandeurs d'emploi (+24,5% pour les jeunes), nous avons proposé le maintien de tous les emplois au sein des services municipaux et la création de cinq à dix emplois aidés, réservés à des demandeurs d'emploi en difficulté. Ces personnes pourraient, à l'issue de ces contrats et d'une formation, retrouver un poste dans une entreprise en lien avec la maison de l'emploi. Les crédits nécessaires à cette action, entre 20 000 et 30 000 euros pouvaient être pris sur l'enveloppe « fêtes et cérémonies » ou sur celle « des catalogues et imprimés ». Cette proposition a été refusée par le maire qui estimait que ce n'était pas à la mairie de prendre en charge les problèmes d'emploi et de formation des habitants.

Pour le pouvoir d'achat

Nous avons demandé de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux pour l'année 2009. Cette mesure aurait permis pour de nombreuses familles de ne pas voir augmenter de deux à trois pourcents la part de leurs dépenses consacrées au paiement de la cantine, de la bibliothèque ou encore de la piscine. Cette proposition a été refusée alors que les tarifs pour les activités touristiques (petit train, hébergement au centre Aquilon, exposition des Caravages) n'ont pas été augmentés.

Vidéo Surveillance, où en est-on?

Alors que le maire s'y était engagé lors d'un conseil municipal, nous n'avons toujours pas été invités à visiter les installations de vidéo surveillance. Ce projet, dont on parle beaucoup, a semble-t-il un peu de mal à se concrétiser. Qu'en est-il de son utilité, de son éventuelle extension, de son coût réel en investissement et en fonctionnement ? Autant de questions qui sont toujours sans réponse. Un tel dossier mériterait, pour le moins, un peu plus de transparence.

Dernière minute.

Roland MALJEAN, Conseiller municipal de notre liste, occupant aujourd'hui de nouvelles responsabilités professionnelles au service de l'Etat a décidé d'abandonner son mandat municipal. Le code général des collectivités publiques, prévoit en effet que lorsqu'un agent de l'Etat se voit confié des missions qui pourraient être incompatibles avec l'exercice de son mandat électif, il doit démissionner.

Nous regrettons que de tels principes déontologiques ne s'appliquent pas également au secteur privé ou certains dirigeants d'entreprises qui «pourraient travailler avec la ville» demeurent conseillers municipaux. La décision de Roland l'honore, il sera remplacé par Jean-Louis PIERRE, Professeur de Lettres modernes retraité, que beaucoup d'entre vous connaissent déjà.

Nous souhaitons pleine réussite à Roland dans ses nouvelles fonctions et la bienvenue à Jean-Louis au sein du Conseil municipal

DU CÔTÉ DE LA RÉGION

LYCEES

Bientôt de nouveaux locaux de restauration.

Pour répondre à une forte demande exprimée par les élèves, les parents et les équipes éducatives, Le Conseil régional vient d'inscrire dans son budget 2009 les crédits nécessaires à la construction, au lycée Alfred de Vigny, d'une nouvelle demi-pension commune aux deux lycées. Cette opération permettra également la reconstruction du secteur bio-service du lycée E. Delataille.

Des séjours éducatifs gratuits en Europe.

Le Conseil régional veut permettre à chaque lycéen de partir, une fois, gratuitement en Europe durant sa scolarité. Depuis deux ans, plus de 200 jeunes fréquentant les établissements de Loches (Lycées et MFR) ont ainsi participé à un séjour éducatif dans un pays d'Europe. La subvention régionale pour ces différents séjours s'est élevée à plus de 70 000 €.

CULTURE

Saison Culturelle.

Le Conseil régional soutient l'animation culturelle de la ville de Loches. En 2008 une subvention de 60 000 € a été attribuée à la ville pour l'ensemble de la saison culturelle.

A Musées-vous.

A travers l'opération *A Musées-vous en Région Centre* une journée d'animation est financée dans certains musées. En 2008, l'association « Les étoiles lyriques » a animé la maison Lansyer toute la journée du 16 novembre.

ECONOMIE - FORMATION

Les Visas libres savoirs

L'Espace Libres Savoirs, porté par l'ARPEC Touraine a délivré en 2008 plus de 700 visas (bureautique, anglais, savoirs de base, éco-citoyen ou internet...). Ces formations financées par le Conseil régional et le Fonds Social Européen sont gratuites.

Développement économique

Depuis deux ans, 35 entreprises du canton ont été aidées pour un montant total de 1 734 448 euros. Les aides attribuées font l'objet, de la part des entreprises, de contreparties sociales et environnementales.